

Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 05 juin 2020

L'an deux mil vingt, le cinq juin à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX.

MEMBRES

Etaient présents :

En exercice :	15	M. Jacky CHIPAUX – Mme Chantal LESOU – M. Jean-Luc DEVILLONI –
Présents :	15	Mme Pascale LABEUCHE – M. Eric RIO – Mme Aurore COURGEY – M.
Votants :	15	Jean-Charles MARIE – Mme Mélanie BOUERY – M. Jean-Michel DUPONT –
Absents :	0	Mme Danielle JACQUIOT – M. Olivier BOURNEZ – Mme Sandrine
Excusés :	0	THIRION – M. Philippe MORCELY – Mme Stéphanie GAUTIER – M.
		Valentin MANGEOLLE

Date convocation :

02 juin 2020

Absent (s) :

Date affichage :

12 juin 2020

Procuration (s) :

Mme Chantal LESOU est nommée secrétaire de séance

Délibération n° 11/2020

OBJET : Commissions communales et délégués

L'article L 2121-22 du CGCT prévoit la possibilité, pour les conseils municipaux, de créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. Elles sont constituées en règle générale pour la durée du mandat municipal mais peuvent être créées pour une durée limitée pour l'examen d'une question particulière. Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Ces commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Aucune disposition législative ou réglementaire n'apporte de précisions sur l'organisation de leurs travaux. Il est proposé au conseil municipal les commissions suivantes :

- Commission VOIRIE - Nom du rapporteur : M. Jacky CHIPAUX
- Commission FETES ET CEREMONIES - Nom du rapporteur : M. Philippe MORCELY
- Commission INFORMATION - Nom du rapporteur : Mme Pascale LABEUCHE
- Commission BATIMENTS ET TRAVAUX - Nom du rapporteur : M. Jean-Charles MARIE
- Commission JEUNESSE SPORT CULTURE ET JUMELAGE - Nom du rapporteur : Mme Danielle JACQUIOT
- Commission BOIS ET FORETS – Nom du rapporteur : M. Philippe MORCELY
- Commission CCAS – Nom du rapporteur : M. Jean-Luc DEVILLONI

- Commission FOYER COMMUNAL – Nom du rapporteur : M. Jean-Charles MARIE
- Commission BUDGET – Nom du rapporteur : M. Jacky CHIPAUX
- Commission FLEURISSEMENT – Nom du rapporteur : Mme Aurore COURGEY
- Commission APPEL D’OFFRES – Nom du rapporteur : M. Jacky CHIPAUX
- Commission PONT D’ARROMANCHES – Nom du rapporteur : M. Philippe MORCELY
- Commission ECOLOGIE BIODIVERSITE – Nom du rapporteur : Mme Chantal LESOU
- Commission SECURITE - Nom du rapporteur : M. Valentin MANGEOLLE
- Commission CITOYENNETE – Nom du rapporteur : Mme Aurore COURGEY
- Commission IMPOTS – Nom du rapporteur : Jacky CHIPAUX

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité,

DECIDE la création des commissions et nomination des rapporteurs ci-dessus désignés

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme.
En Mairie le 05 juin 2020 – Le Maire, Jacky CHIPAUX